



Les rails de sécurité

Des recherches et des progrès considérables ont eu lieu pour améliorer la sécurité des routes pour les usagers automobilistes. Mais la vision diffère totalement lorsque l'on se place du point de vue des motards.

L'exemple le plus criant est le problème des rails de sécurité, qui se comportent comme un filet de protection pour les automobiles, sauvant ainsi de nombreuses vies humaines. A contrario pour les motards, les piquets supportant les glissières de sécurité agissent comme de véritables guillotines, et provoquent pour les motards malchanceux des lésions gravissimes ou mortelles (arrachement de membres, lacérations multiples, ...), bien plus grave qu'en l'absence d'un dispositif de retenue.

Face à ces problèmes l'action de la FFMC vise, à tous les niveaux, à proposer des solutions concrètes et viables pour prendre en compte le point de vue des usagers deux-roues.

Au niveau national, la FFMC travaille en concertation avec le ministère des transports et les organismes de certification des infrastructures routières pour promouvoir des solutions à nos problèmes de motards (marquages au sol non glissants, rails de sécurité doublés, ...)



Au niveau départemental, les antennes de la FFMC travaillent avec les Directions Départementales de l'Équipement pour répertorier, étudier et si possible résoudre les problèmes posés par certaines infrastructures ou aménagements routiers dangereux pour les motards. L'existence au sein de chaque DDE, d'un "Mr Moto" permet de dynamiser cette approche constructive et citoyenne. Sa mission est en effet d'être interlocuteur des motards pour tout ce qui touche à la conception et l'entretien des routes.

Les antennes départementales FFMC peuvent aussi intervenir auprès des municipalités, ou des Conseils Généraux, à propos des routes qui ne sont pas du domaine d'intervention de la DDE.

Au niveau européen, la FFMC vise à promouvoir en concertation avec les autres fédérations nationales de motards en Europe, et au plus haut niveau des institutions européennes des solutions techniques pour améliorer la sécurité des motards et systématiser leur prise en compte. Elle mène également des interventions au niveau du Parlement Européen ou de la Commission Européenne pour amender ou initier des directives qui prennent en compte la spécificité moto dans les schémas directeurs d'aménagement routier ou les normes d'homologation des véhicules (bouchons de gasoil par ex).

Les échanges d'expériences et de compétence avec les autres fédérations de motards européens permettent également de profiter des solutions techniques expérimentées ailleurs.